



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15/04/2011

L'an deux mil onze, le 15 avril, le Conseil Municipal s'est réuni à la Mairie en séance publique à 20h

Personnes présentes :

Martine SOREL Maire, Laurent DESCHAMPS Adjoint, Philippe BOUILLETTE, Olivier ROUSSELET, Lydia MILCZAREK, Claudine ERNOTTE, Barbara DESLAVIERE, Patricia DEHANT

Personnes excusées : Frédéric BOUTELOUP, Martine DELILLE, Valérie GAUTROT

Budget 2011

▫ Approbation du Compte de Gestion Commune: Madame le Maire informe le Conseil que l'exécution des dépenses et des recettes relatives à l'exercice 2010 a été réalisée par le Receveur et que le Compte de Gestion établi par ce dernier est conforme au Compte Administratif de la Commune.

Après en avoir délibéré le Conseil adopte ce Compte de Gestion à l'unanimité.

▫ Approbation du Compte Administratif Communal : Le Compte Administratif 2010 présenté par Madame Le Maire se présente comme suit :

Fonctionnement

Recettes	468 441.30 €
Dépenses	224 300.06 €
Excédent	244 141.24 €

Investissement

Recettes	75 324.36 €
Dépenses	137 099.86 €
Déficit	61 775.50 €

Après en avoir délibéré, le Conseil approuve ce Compte Administratif 2010.

▫ [Approbation du BP 2011 Communal](#) : Madame Martine SOREL Maire fait lecture des affectations du Budget Primitif 2010 de la Commune

Fonctionnement

Dépenses	468 096.56 €
Recettes	468 096.56 €

Investissement

Dépenses	165 855.18 €
Recettes	165 855.18 €

Total du Budget 633 951.74 €

Après en avoir délibéré le Conseil adopte à l'unanimité le BP 2011.

▫ [Approbation du Compte de Gestion de la M49](#) : Madame le Maire informe le Conseil que l'exécution des dépenses et des recettes relatives à l'exercice 2010 a été réalisée par le Receveur et que le Compte de Gestion établi par ce dernier est conforme au Compte Administratif de la Commune.

Après en avoir délibéré le Conseil adopte ce Compte de Gestion de la M49 à l'unanimité.

▫ [Approbation du Compte Administratif de la M49](#) : Le Compte Administratif 2010 présenté par Madame Le Maire se présente comme suit :

Exploitation

Recettes	49 407.30€
Dépenses	39 807.32€
Excédent	9 599.98€

Investissement

Recettes	28 054.30 €
Excédent	28 054.30 €

Soit un excédent global de 37 657.28 €

Le Conseil approuve à l'unanimité des présents ce Compte Administratif 2010 M49.

▫ [Approbation du BP 2011 M49](#) : Madame Martine SOREL Maire fait lecture des affectations du Budget Primitif 2011 de la M49

Exploitation

Dépenses	20 199.98 €
Recettes	20 199.98 €

Investissement

Dépenses	30 989.51 €
Recettes	30 989.51 €

Total 51 189.49 €

Le Conseil adopte à l'unanimité des présents ce BP 2011 de la M49.

▫ [Subvention CCAS](#) : Madame le Maire propose de reconduire la subvention communale de 5000 euros.

Le Conseil après en avoir délibéré approuve à l'unanimité des présents cette décision qui fera l'objet d'une délibération.

•[Vote des quatre taxes](#)

Le Conseil après en avoir délibéré approuve à l'unanimité des présents une augmentation de 2%. Cette décision fera l'objet d'une délibération.

•[Plan de sauvegarde](#)

Madame le Maire indique que la loi de modernisation de la sécurité civile du 13 août 2004 a prévu que les Maires des communes où les habitants sont exposés à un risque particulier doivent, afin de pourvoir aux mesures de sauvegarde de la population, réaliser un Plan Communal de Sauvegarde.

Le poste de commandement communal sera composé de Madame le Maire, d'un chargé des relations publiques Madame Martine DELILLE, d'un responsable population Monsieur Laurent DESCHAMPS, d'un responsable logistique Monsieur Bernard LANDEMARD, et d'une secrétaire Madame Cécile HERBAUT.

Après délibération le Conseil autorise Madame Le Maire à élaborer ce Plan Communal de Sauvegarde et approuve la composition du poste de commandement.

•Délibération subvention TIM BUS

Madame le Maire propose de reporter la subvention accordée par titre de transport scolaire aux collégiens et lycéens jusqu'à 18 ans.

Le Conseil après en avoir délibéré maintient la subvention à 35€ pour la carte Optile(coût total de la carte 56€) et à 75€ pour la carte Imagin'r (coût total de la carte 153.40 € zones 5 et 6)

•SIMVVO

Madame le Maire fait lecture des nouveaux statuts du Syndicat Intercommunal de Musique du Vexin Val d'Oise et les propose à l'approbation du Conseil.

Le Conseil approuve à l'unanimité les nouveaux statuts du SIMVVO.

Questions diverses

Il n'y a pas de questions diverses.

Date du prochain Conseil : le 20 mai 20h.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 23H30.

Le Maire,
Martine SOREL

INFORMATIONS

Derniers travaux réalisés

-Sente des Taillis	41 562.55 € HT
-Chemins d'Omerville et des Vignes	
-Elagage	
-Peinture Foyer Rural	